



Un métier
Un statut

Unitaire

Solidaire

Efficace

Projets ambitieux
Pour les élèves
Pour le métier
Pour l'E.P.S.
Pour le sport scolaire

Se faire
entendre



Avec le SNEP et la FSU,
une profession rassemblée et engagée
Ça change tout !

*La règle de conduite des élu-e-s
du S.N.E.P.
est la défense de chacun-e pour
l'intérêt
de toutes et tous, en toute
transparence.*

*Le S.N.E.P., Syndicat Fédéral
de transformation sociale
A la pointe dans l'action
défend les services publics,
pour une société progressiste
et égalitaire*

Vos commissaires paritaires :

- Vous accompagnent individuellement pour faire valoir vos droits
- Se rendent disponibles pour répondre à vos préoccupations
- Grâce à leurs compétences construites, vous conseillent dans de nombreux domaines : mutations, révision de note administrative, comités médicaux.
- Rendent compte régulièrement du travail effectué sur le site et dans les bulletins académiques,
- Sont force de propositions pour l'amélioration du mouvement intra.

Le S.N.E.P. :

- A gagné seul le statut particulier des professeur-e-s d'E.P.S. et le forfait U.N.S.S. de 3h dans le service.
- Porte les valeurs de solidarités
- Agit, avec vous, pour la défense de l'E.P.S., du sport scolaire.
- Est porteur d'un projet ambitieux de réécriture des programmes en phase avec le terrain
- Sollicite les élu-e-s pour faire évoluer la politique de construction d'installations sportives, améliorer l'existant ainsi que nos conditions de travail

Pour des propositions ambitieuses pour l'EPS, l'Ecole, le métier et ses personnels, les votes qui compteront vraiment, ce sont les votes pour le SNEP et pour la FSU

Le SNEP c'est vous,

Votez SNEP et FSU

